

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 107

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 31

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« de ceux »,

les mots :

« des transports ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.